

Par e-mail: [gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch](mailto:gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch)

Berne, 10 octobre 2023

## **Consultation : Modifications de la loi sur l’approvisionnement en électricité (réserve d’électricité)**

Madame, Monsieur,

Vous avez invité notre parti à prendre position sur le projet de consultation visé en titre. Nous vous remercions de nous offrir l’opportunité de nous exprimer à ce sujet.

Le projet sujet à la présente consultation porte sur des modifications apportées à la loi sur l’approvisionnement en électricité (LApEI). La révision s’articule autour de trois objectifs principaux. Premièrement, il est proposé d’élargir le cercle des participants à la réserve d’hiver. Une réserve complémentaire viendrait s’ajouter à celle déjà constituée par les centrales hydroélectriques à accumulation, les accumulateurs et de consommateurs finaux disposés à réduire leur demande. Elle serait composée de centrales de réserve, de groupes électrogènes de secours ainsi que d’installations de couplage chaleur-force (installations CCF). Deuxièmement, la révision prévoit de prendre en compte d’autres coûts imputables en lien avec la réserve d’électricité. Ainsi, les coûts générés par l’énergie d’ajustement mais également les coûts engendrés par la compensation des émissions de CO2 seraient désormais pris en compte. Tous deux seraient financés par l’indemnisation en cas de recours à la réserve. Troisièmement, le projet prévoit d’inscrire l’encouragement des installations CCF dans la LApEI. Ces installations contribueront à renforcer la production d’énergie hivernale. Le projet prévoit par ailleurs un mandat d’information du public de la situation actuelle et des développements en cours sur le front de l’approvisionnement en électricité.

### **Le Centre s’engage pour le renforcement de la sécurité de l’approvisionnement en électricité**

L’année passée, la Suisse s’est retrouvée face à une situation alarmante en matière d’approvisionnement énergétique. La menace de *black out* a exposé au grand jour le danger que recèle la dépendance énergétique de notre pays vis-à-vis de l’extérieur, en particulier en hiver. Cette année, les signaux sont pour le moment rassurants : les taux de remplissage des bassins d’accumulation sont élevés, une large partie du parc nucléaire français n’est plus en révision et les cuves européennes de gaz sont pleines à plus de 90%. Cependant, si l’hiver qui approche s’annonce moins périlleux, la Suisse n’est pas pour autant à l’abri de nouveaux événements venant perturber son approvisionnement énergétique. Ainsi, il serait absolument irresponsable de ne pas prendre au sérieux la menace de pénuries ou de ruptures d’approvisionnement critiques. Les conséquences qui en découleraient seraient dramatiques. C’est pourquoi, Le Centre estime que tout doit être mis en œuvre afin de renforcer la capacité de réaction de notre pays en cas de situation exceptionnelle. A cet égard, la constitution de réserve d’électricité est indispensable.

Afin de garantir une certaine flexibilité, Le Centre juge qu’il est opportun de ne pas se limiter uniquement à une réserve basée sur les centrales hydroélectriques à accumulation, les accumulateurs et de consommateurs finaux disposés à réduire leur demande. C’est pourquoi notre parti salue l’élargissement du cercle des participants à la réserve d’hiver pour la constitution d’une réserve supplémentaire comprenant des centrales de réserve, des groupes électrogènes de secours ainsi que des installations de couplage chaleur-force (installations CCF). La mise en place de réserves n’est toutefois malheureusement pas sans conséquence sur

l'environnement, en particulier en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Alors que notre pays œuvre au développement d'énergies renouvelables indigènes, il serait incohérent et regrettable que le bilan carbone soit alourdi par la mise en place d'une assurance énergétique. C'est pourquoi notre parti estime qu'il est important notamment d'encourager l'utilisation de combustibles renouvelables pour les installations CCF et de compenser des émissions de CO2 si cela n'est pas possible. Ceci implique des coûts supplémentaires mais raisonnables, lesquels se justifient en s'inscrivant dans la stratégie plus large du zéro net que le peuple a soutenu en juin en approuvant à 59% la loi sur le climat.

Une information de qualité et actuelle est un élément précieux en vue d'une conscience et sensibilisation accrue concernant la situation énergétique de notre pays tant pour les entreprises que pour la population. Par ailleurs, un accès renforcé à l'information pour la Confédération, les autorités cantonales et autres institutions politiques offrira une vue d'ensemble qualitative, permettant d'être mieux outillés en vue de prédire et faire face à des situations de crise. Ainsi, Le Centre accueille très favorablement le nouveau mandat confié à l'Office fédéral de l'énergie en vue d'informer le public des développements actuels concernant l'approvisionnement énergétique suisse tels que la consommation et la production énergétique suisse.

Finalement, on ne peut pas aborder la thématique de la réserve d'électricité sans évoquer la charge financière qu'elle entraînera pour la population. Afin de couvrir les quelques 790 millions de francs prévus pour la période allant de 2023 à 2026 puis les probables 1,1 milliards de francs d'investissement supplémentaires pour la période 2026-2040 requis pour la constitution des différentes réserves, les consommateurs et consommatrices d'électricité seront mis à contribution via une augmentation de la rémunération pour l'utilisation du réseau. L'importance stratégique de la réserve d'électricité ne fait pas de doute, c'est pourquoi une contribution raisonnable engageant l'ensemble de la société se justifie. Cependant, Le Centre demande que la Confédération tienne également compte du contexte actuel particulièrement difficile, qui se caractérise par l'augmentation généralisée du coût de la vie. L'explosion des primes d'assurance maladie, la hausse des loyer et l'augmentation des prix de l'énergie impactent toujours plus le pouvoir d'achat de la population et en particulier, celui de la classe moyenne et des familles. En conséquence, Le Centre attend de la Confédération qu'elle procède à un examen régulier, minutieux et transparent des mesures prises de manière à limiter leur impact sur le pouvoir d'achat de la population. L'exercice est complexe mais indispensable afin d'assurer que les moyens mis à disposition soient proportionnés et utilisés de manière responsable.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures,

**Le Centre**

Sig. Gerhard Pfister  
Président Le Centre Suisse

Sig. Gianna Luzio  
Secrétaire générale Le Centre Suisse